

SUPREME CONSEIL NATIONAL DE FRANCE

DU 33^e ET DERNIER DEGRÉ DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

LE SOUVERAIN GRAND COMMANDEUR

Paris, le 3 aout 2022

Monsieur le Directeur de la Publication,

Vous voudrez bien trouver jointe une communication du Suprême Conseil National de France relative à la décision de la Conférence Mondiale des Suprêmes Conseils de le désigner comme représentant officiel de la France en son sein.

Inauguré en 2018 par les Souverains Grands Commandeurs des Suprêmes Conseils d'Allemagne, du Luxembourg, de la République Tchèque et de la Suisse, le S.C.N.D.F. est désormais en Amitié avec 41 Suprêmes Conseils, dont celui de la Juridiction sud des Etats-Unis, mother Council of the world.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire,

Fraternellement

Très Puissant Souverain Grand Commandeur



Christian HERVÉ

contact : grandcommandeur@scndf.fr

Suprême Conseil

National de France

REAA



15, rue Flachet PARIS 75017

www.scndf.fr

SUPREME CONSEIL NATIONAL DE FRANCE

DU 33^e ET DERNIER DEGRÉ DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

Le S.C.N.D.F. devient membre de la Conférence mondiale des Suprêmes Conseils

Le 28 juillet, l'assemblée plénière de la XXe Conférence mondiale des Suprêmes Conseils réunie à Asunción (Paraguay) s'est prononcée à une très large majorité en faveur de l'admission du Suprême Conseil National de France dans cette instance en remplacement du Suprême Conseil Pour la France qui occupait ce siège depuis 1967.

Lieu d'échanges et de dialogue réuni tous les cinq ans, la Conférence mondiale des Suprêmes Conseils réguliers du monde exprime, dans la diversité des approches locales de l'Écossisme et le respect de l'indépendance de chaque Juridiction, l'universalité du Rite Écossais Ancien et Accepté.

L'inauguration du Suprême Conseil National de France en 2018 se justifiait par la décision du Suprême Conseil Pour la France d'ouvrir son recrutement aux membres d'une Obédience non reconnue régulière.

Il faut rappeler que, parmi les critères de reconnaissance, figure, outre le respect des Grandes Constitutions de 1786 et de la nature scalaire du Rite, le fait pour un Suprême Conseil de ne recruter ses membres exclusivement qu'au sein de l'Obédience nationale elle-même reconnue régulière, tout en en étant indépendant.

Avec 171 Ateliers maillant le territoire national, y compris les Outremer, le S.C.N.D.F. connaît une croissance de 10% de ses effectifs par an réunissant plus de 2000 Frères, tous membres d'une Grande Loge régulière, dont la G.L.N.F. avec laquelle elle a signé un Traité d'Amitié.

Pour son Souverain Grand Commandeur Christian Hervé, « *cette décision de la communauté internationale de l'Écossisme conforte les efforts des Maçons Écossais français pour, avec humilité, faire vivre l'universalisme et l'éthique de notre Rite. Cette volonté avait déjà été reconnue par 41 des 72 Suprêmes Conseils ; la décision de ce jour nous oblige encore plus à poursuivre sur ce chemin.* »

